

Partition sans fausse note pour la société musicale



Les jeunes ont apprécié le stage de fin d'année dernière à Bessans.

L'assemblée générale de la société musicale s'est déroulée samedi dernier à l'Espace Léonard de Vinci. En ouvrant la séance le président Joël Blanc, souhaitait la bienvenue à tous.

Il dressait le bilan moral : la société musicale compte parmi ses rangs, une quarantaine de musiciens, dont un tiers de jeunes.

Pour 3 départs, 8 arrivées, avec un renforcement apprécié de trombones et trompettes, 21 membres ont suivi un enseignement à l'école de musique. Par ailleurs, 21 membres ont été en stage à Bessans en décembre, ainsi qu'une master classe avec Rhoda Scott au printemps.

L'activité musicale a été importante, avec les cérémonies officielles, les anima-

tions locales et les concerts.

Le trésorier Gilles Guithieux dressait le bilan financier légèrement déficitaire, vue d'importants achats de matériel. Les deux bilans étaient acceptés à l'unanimité. Mathieu Savagner directeur de l'école municipale de musique et chef de l'harmonie, regrettait le manque de participation au master classe, ainsi qu'au projet "fanfare en tulipe".

Une belle saison en perspective

La saison 2008 est beaucoup mieux partie en souhaitant un meilleur travail par pupitre. Joël Blanc annonçait les projets pour la saison 2008-2009 : L'harmonie nationale des chemins de fer fêtera l'an prochain ses 10 ans,

les responsables cherchent un lieu pour leur concert. Le cas échéant, le 13 juin 2009, la société musicale de Montmélian assurera la première partie et l'harmonie nationale composée de 70 musiciens la seconde. Autre projet : la participation à « Savoie Jazz Festival » etc...

Le maire honoraire Roger Rinchet, était proposé membre d'honneur, ce qu'il acceptait avec plaisir ; Suivait l'élection du conseil d'administration ; Pour clore cette importante réunion, Béatrice Santais maire, félicitait les musiciens pour leur fidèle participation aux différentes manifestations de la ville très nombreuses.

Le verre de l'amitié clôturait cette assemblée.